

PRODUCTION ARACHIDIÈRE

Olivier IVÉBI-MANDJEK, Christian SEIGNOBOS

Spèce américaine, l'arachide (*Araucaria hypogaea*) fut introduite sur la côte de Guinée vers 1550 et connaît une diffusion relativement rapide. Il s'agit de types *Virginia* rampants, avec des tiges secondaires alternes et une tige principale sans inflorescence. Elle fut cultivée en concurrence avec le pois voandzou (*Vigna subterranea*), dont elle a souvent pris le nom, ce dernier se démarquant par un qualificatif. Les types *Virginia* furent par la suite supplantes par les types érigés de la période coloniale. Aujourd'hui, les variétés anciennes à port rampant sont rares. Les arachides traditionnelles étaient courantes comme les niébés (*Vigna unguiculata*), aussi étaient-elles semées très espacées. Exploitée en culture dérobée avec le sorgho, elles étaient également cultivées sur des billons plats, comme le souchet (*Cyperus esculentus*) dans les monts Mandara.

Pendant la période coloniale, l'arachide a joué un rôle de premier plan dans l'insertion des populations à l'économie de marché. Jusqu'en 1953, elle fut la seule culture d'exportation du Nord-Cameroun. Longtemps fortement encadrée par les pouvoirs publics, la vente de l'arachide est devenue libre depuis 1983, signe du désintérêt de cette culture à l'échelle nationale.

Historique de la culture arachidière dans le Nord-Cameroun

L'organisation de la culture arachidière par l'administration connaît deux époques, qui séparent la guerre de 1939-1945. Elles correspondent à deux stratégies d'exploitation d'un produit de rente et à un changement plus global de la politique coloniale.

Une collecte sans intervention (1920-1945)

L'action administrative consista à encourager la production par une politique de prix incitatifs en exploitant les « variétés » existantes⁽¹⁾. Ses effets commencent à se faire sentir en 1928, alors que le port de Garoua exporte 334 tonnes d'arachides, contre quelques tonnes l'année précédente (ROUPARD, 1987 : 226), mais la crise mondiale fait chuter les cours et la production s'essouffle.

En 1934, la production, plus que jamais encouragée par l'administration, augmente, en dépit – ou à cause⁽²⁾ – des invasions acridiennes. Elle passe à 10 000 t d'arachides décortiquées à l'exportation⁽³⁾. Cette période faste, qui laisse présager des exportations toujours à la hausse, sera freinée par la Deuxième Guerre mondiale.

De 1941 à 1947, les exportations annuelles par le port de Garoua chutent, passant de 805 t en 1942 à 425 t en 1943. Vers la fin de la guerre, elles remontent à 1 610 t (1945), 2 057 (1946) et 1 795 (1947). (Rapport annuel, 1951).

Pendant cette période, les effectifs de l'administration s'allègent, entraînant un relâchement de l'encadrement. Toutefois, on assiste, sinon à l'augmentation, du moins au maintien des superficies cultivées, que l'on a toujours du mal à estimer à cause du complantage systématique de l'arachide. La consommation locale se diversifie : pâte, huile, tourteaux... suivant le modèle des sociétés musulmanes citadiennes. Dans les villes, en effet, elle devient la principale matière grasse, engageant ainsi l'amorce d'une forte demande locale qui perdure jusqu'à nos jours. L'arachide tend à remplacer le beurre liquide chez les Fulbe éleveurs et à concurrencer l'osseille de Guinée chez les populations des monts Mandara septentrionaux, les cucurbitacées oléifères et le sésame dans les monts Mandara centraux⁽⁴⁾.

L'échec de la motorisation, la réussite de la sélection (1945-1965)

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'administration se montre décidée à relancer l'arachide comme spéculation. L'action vise le développement des superficies cultivées et des rendements, et l'amélioration des façons culturales. On pense passer directement à la motorisation. L'après-guerre fut très dirigiste en matière de développement : on croit à la motorisation, au tout mécanique. Le but premier fut « l'étude des possibilités d'emploi de matériels de culture mécanique de l'arachide dans le Nord-Cameroun »⁽⁵⁾. Parallèlement deux centres d'expérimentation sont créés à Maroua et à Garoua (en 1948), avec les mêmes objectifs. Après des essais infructueux, le centre de Garoua est supprimé et ses activités sont transférées à Guélaté (près de Koza), sur un piémont arachidier (ROUPARD, 1987 : 231). En 1950, 158 hectares ont été défrichés, des éléments de parc de *Faidherbia albida* éradiqués, des brise-vent d'*Azadirachta indica* plantés entre des bandes de terre. Dans ce paysage type d'un aménagement dirigiste, six tracteurs sont à l'œuvre. En 1952, on constate l'échec du CMG, la station se reconvertis en centre de recherche agronomique.

(1) Chaque subdivision possédait sa ou ses « variétés » d'arachide traditionnelle. À Maroua, c'était une variété à port rampant au rendement intéressant. À Yagoua, en revanche, c'était une variété à petite gousse peu productive. Les arachides avaient le défaut d'avoir été cultivées dans des conditions souvent défavorables, entraînant une mauvaise sélection.

(2) L'arachide, le pois de terre, comme l'osseille de Guinée, sont peu sensibles aux criquets. Leurs productions deviendront alors un palliatif au manque de mil.

(3) Pour l'ancienne province du Nord qui recouvrait Adamaua, Nord et Extrême-Nord.

(4) Plus au sud de notre aire d'étude, chez les Dowayo et les Duupa, la matière grasse était constituée d'*Hypxis spicigera* cultivé en champs de défriche ou avec le sorgho. Ce type de culture, proche du sésame, favorisera la diffusion de ce dernier. *Sesamum indicum* sera ensuite cultivé dans les mêmes conditions et pour répondre aux mêmes besoins. Chez les Duru (dans le Bénoué), *Polygala butyracea*, semé en même temps que le sorgho, dans les mêmes poquets, fournit encore régulièrement l'huile.

(5) Fiche récapitulative des activités du CMG (Centre de motorisation...) dans les rapports de campagne agricole de 1952.

Les expériences sur la motorisation de la culture de l'arachide s'accompagnent de l'introduction et de la vulgarisation de la Bamby Soudan 28-206, jugée de meilleur rendement que les variétés locales. Elle est seconde par la S. 28-207 et la S. 28-204, hâtive, dite « de souture ». Des essais d'amélioration variétale sont entrepris en station.

L'effort sur l'arachide entre dans une planification d'ensemble, qui touche d'autres cultures. Pour le Nord, Guélaté aura en charge, en plus de la multiplication des semences d'arachide, celle du coton, du mil et des plantes fourragères, alors que Toukou sera spécialisé dans le riz, et Maroua dans les mils et les sorghos.

La vulgarisation des techniques intensives est assurée à travers la structure précoopérative des Sociétés de prévoyance. Grâce à un financement du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (Fides), elles achètent les semences qu'elles revendent aux paysans. En 1952, les Sociétés de prévoyance sont renforcées par le Semnord (Secteur expérimental de modernisation du nord). Son infrastructure est dotée de moyens pour l'encadrement de la culture arachidière.

La multiplication des semences sélectionnées d'arachides s'étale sur trois ans. La première année, elle a lieu dans la station de Guélaté. L'année suivante, les sous-secteurs de modernisation (Mousgoy, Lara et Golomoui) récupèrent la production de Guélaté et assurent la seconde multiplication. La troisième année, les sous-secteurs commercialisent ces semences aux villages qui assurent la dernière opération de multiplication. La production de ces villages est cédée aux SIP (Sociétés indigènes de prévoyance) devenues par la suite SAP (Sociétés africaines de prévoyance) qui sont chargées de la vulgarisation⁽⁶⁾. À chaque étape, la production est multipliée par six et la surface cultivée par dix.

En fin de multiplication, la quantité produite doit permettre le renouvellement d'un tiers, tous les ans, de la semence nécessaire à la prochaine campagne. Trois années étaient nécessaires à la constitution de stocks pour une campagne entière. Les structures de conservation de ces stocks ont été mises en place plus tard, vers les années 1960. Pour compenser les pertes dues aux difficultés de stockage dans des silos de fortune, les prises doivent être majorées de 10 à 25 % lors de la cession des semences.

Une opération de « rinçage » est prévue pour lutter contre la dégénérescence des semences qui, après cinq multiplications, devraient être remplacées par de nouvelles graines issues de Guélaté (*Procès-verbal de la conférence agricole de Maroua, 1957 : 15*).

En 1957, par exemple, 190 t de S.28-206 ont été distribuées dans le Margui-Wandala, dont 50 t achetées au sous-secteur Mousgoy, en deuxième multiplication ; le reste, au secteur de Koza-Mozogo en troisième multiplication (*Rapport annuel du Secteur agricole du Margui-Wandala, 1957*). Pendant la même période, 187 t ont été distribuées dans la subdivision de Maroua et 158 t dans celle de Yagoua.

Les efforts de vulgarisation sont couronnés de succès puisqu'en 1965, la S.28-206, introduite 15 ans plus tôt, couvre 80 % des superficies cultivées en arachide. Jusque dans les années 1990, l'arachide Semnord sera l'exclusive, et les variétés traditionnelles, même celles dites *biriji imbororoji* (en raison de la couleur des graines) disparaîtront⁽⁷⁾.

La mise au point de variétés à haut rendement s'accompagne d'un accroissement des superficies et d'un encadrement de la production. Des encadreurs Semnord aident les paysans à piquer les parcelles pour un meilleur suivi. La « corde », d'une valeur d'un demi-hectare, est adoptée⁽⁸⁾. La densité du semis est augmentée et l'emploi d'engrais végétaux encouragé. Un calendrier rigoureux établit le déroulement des différentes phases culturales. Un labour, un hersage et trois sarclages sont nécessaires pour assurer un meilleur rendement. Parallèlement, on développe la culture attelée, le semis en lignes, qui sera ensuite appliquée à la végétation. Toutes ces pratiques ouvrent la voie à une culture en partie intensive.

La concurrence arachide-coton et l'abandon de l'arachide en plaine

En 1951, en matière de politique de rente, rien n'est encore réglé. Quelle promotion doit être prioritaire entre le coton, l'arachide et le paddy? Les populations ne montrent de lenthousiasme pour aucune.

Dès cette époque, s'affrontent ceux qui prônent une grande autonomie paysanne associée à un allègement de l'encadrement, et ceux qui soutiennent « qu'il n'y a pas de production possible sans encadrement ferme de quelque nature qu'il soit (agricole, politique ou les deux à la fois) ». L'encadrement minime de la culture de l'arachide, dépourvu de l'équivalent du « boy-coton », va être longtemps dénoncé comme un handicap à la bonne alimentation des marchés officiels.

(6) En 1956-57, par exemple, 1 620 tonnes de semences ont été distribuées selon ce procédé à partir de 50 ha de cultures à Guélaté. L'année suivante, la superficie ensemençée à la ferme de première multiplication a diminué à cause des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre nécessaire au moment des sarclages et, surtout, à cause de l'échec de la mécanisation, imputé à la texture des sols (Compte rendu du Conseil d'administration du Semnord, 1961 : 45). Ces 25 ha ont assuré une récolte de 30 t de coques en première multiplication. Après prélevement des quantités nécessaires à la station et élimination des déchets, 26 tonnes de semences ont été recyclées dans les sous-secteurs. Ils ont permis la mise en culture de 260 ha et la récolte de 160 t de semences avec lesquelles les villages multiplicateurs ont ensemencé 1 600 ha. La récolte qui en a décollé, soit 960 tonnes, a été mise à la disposition des vulgarisateurs.

(7) Les rapports des services d'Agriculture ont suivi assez précisément la diffusion des nouvelles variétés. Par exemple, pour 1957, dans les régions de Guélaté et de Tokombéré, les variétés locales se montrent « saturées », à Magdémé, « pratiquement saturées » à Guili, Hina... « le type local n'a pas été absorbé encore par la S.28-206 »...

(8) Cette même unité sera adoptée pour le coton. Par la suite, la corde d'arachide sera ramenée à 3 600 m² avant que cette unité ne soit abandonnée et réservée pour le seul coton.

Le choix de la spéculation unique

À partir de 1954-55, l'encadrement de la production cotonnière est confié à la CFDT (Compagnie française pour le développement des fibres textiles). Le coton concurrence directement l'arachide.

L'administration n'est pas seule à hésiter entre les cultures de rentes, les paysans également et, de plus, ils rajoutent le sorgho *muskwaari*. Le *muskwaari* connaît entre 1960 et 1970 sa plus forte progression. Le coton lui impose un rôle premier dans le vivier en accaprant les terres à sorghos sous pluie, mais déjà, dans certaines régions, il prend l'allure d'une spéculation. Progressivement, le tandem culture de rente/vivier le plus performant se dessine : coton/*muskwaari*. Les récoltes d'arachides sont effectuées trop tardivement en raison justement des travaux de ripage du *muskwaari* qui s'échelonnent sur une période de plus en plus longue. L'arachide est malaisé, on doit pratiquer un brisage préalable de la couche superficielle du sol, c'est une perte de temps et une partie appréciable de la récolte reste en terre. On ne peut récolter les fanes en vert et, là aussi, on constate un manque pour l'alimentation du bétail.

Le recul de l'arachide fut progressif, mais irrémédiable en plaine, de 1960 à 1970. Dans un premier temps, elle reste cantonnée aux sols qui lui sont le plus favorables. Un rapport de la Circonscription agricole du Diamaré (1963) signalé que « la culture de l'arachide est restée localisée dans des secteurs bien déterminés, situés au Nord-Est, à l'Est et au Sud-Est du département, caractérisés par une prédominance de terres sablo-agréleuses de type Yoldé ou Yonkolé, sols qui, en général, conviennent mal à la culture cotonnière... ». Elle est, en revanche, en constante régression dans les régions moins favorables : Guidiguis, Doubané, Bogo, Guiningley, Daram et Goudoum-Goudoum. Le recul de l'arachide a pu être freiné localement par la volonté de certains lamidos comme à Petté et à Bogo. Bien avant les stress climatiques des années 1970 et 1980, qui achèvent de la pénaliser en plaine, la culture de l'arachide apparaît de plus en plus confinée dans les montagnes et leurs abords. Ces régions sont exclues de la compétition pour le développement des soles cotonières, en raison de sols peu favorables au coton, du manque de place dans ces reliefs compartimentés. On s'achemine vers des zones à spéculation distincte, la plaine pour le coton, les montagnes pour l'arachide. En 1961, le sous-préfet de Mokolo explique encore, dans ses raports de tournées, la division de son arrondissement en deux zones de cultures : zone cotonnière de Mozogo, Zamay, Mokong, Boula, Mofou Sud, Gavar, dans la plaine; zone arachidière à Tchévi, Bourah, Guili, Mokodé, Mokolo, Matakan-Sud, Hina et une partie de Matakan-Nord dans les montagnes.

Ce n'est pas seulement le côté de plus en plus aléatoire de la culture sur sa marge septentrionale, en particulier, qui est la cause de son recul, l'encadrement a aussi sa part de responsabilité.

Avant l'indépendance, le Semnord avait des moyens financiers, qui provenaient du Fides, pour encadrer la culture arachidière. À partir de 1961, les fonds extérieurs n'ont financé que les programmes d'investissement, le fonctionnement revenant à l'État camerounais. Par ailleurs, les postes agricoles étant dépouvus de moyens, leurs frais de fonctionnement ont été pris en charge par le budget du Semnord, réduisant encore l'enveloppe réservée à l'encadrement de la culture arachidière. Cette tendance va se renforcer jusqu'à la disparition du Semnord (9).

L'évolution des superficies cultivées et des rendements

L'évolution des superficies et de la production est difficile à suivre avant 1950 et après 1970. On peut estimer que les superficies cultivées ont évolué en dents de scie depuis les années 1950. Jusqu'en 1965, elles ont enregistré une baisse remarquable, passant de près de 40 000 ha en 1951 à 27 200 ha en 1965. On peut expliquer cette baisse par l'abandon progressif des superficies contrôlées. La décennie 1970 a connu une évolution favorable des superficies cultivées en arachides. Avec 49 640 ha en 1978, elle aurait atteint et même dépassé le niveau de 1951⁽¹⁰⁾.

La baisse des superficies n'a eu ni la même importance, ni les mêmes causes dans tous les secteurs de la région. Une enquête socio-économique de la plaine de Mora montre que les superficies moyennes des champs d'arachide par exploitation sont passées de 0,5 ha en 1951 à 0,21 en 1957. Cette moyenne a été ramenée en 1985 à 0,01 ha dans le Mayo-Sava. Toujours pour la même époque, les autres secteurs n'ont guère été plus favorables à la culture de l'arachide. La moyenne par exploitation est de 0,33 ha dans le Mayo-Tsanaga, 0,04 dans le Diamaré, 0,18 dans le Kaélé et 0,06 dans le Mayo-Danay.

Il ressort de ces statistiques que la baisse est plus évidente dans les plaines et moins nette dans les montagnes. Par ailleurs, la baisse de la surface moyenne d'arachide par exploitation n'apporte pas une confirmation au relevement des superficies qui s'observe à partir des années 1970. Cela peut s'expliquer par la croissance de la population et la multiplication du nombre d'exploitations.

Le repli de l'arachide des plaines du Mayo-Danay, comme de celles du Diamaré, accompagne un mouvement plus général, en accord avec un infléchissement des isohyètes vers le sud, qui intéresse d'autres cultures en position écologique limite (sorgho à long cycle, *yolo bri*, sorgho rouge, *andariya*, et un petit mil, *muuri*).

La baisse des superficies des champs d'arachide en plaine, jusqu'en 1970, n'a pas affecté le volume de production, car elle était compensée par des rendements élevés.

Jusqu'en 1965, les rendements plafonnaient à 500 kg/ha avec des pointes de 900 kg/ha à Mozogo, 634 à Hina, 432 à Gavar, etc.; dans la plaine, ils étaient de l'ordre de 500 kg/ha à

(9) L'insuffisance de moyens a réduit le rôle des encadreurs à celui de gestionnaires de stocks de semences. Les activités de piquetage et de suivi des campagnes furent progressivement abandonnées.

(10) Toutefois, il convient de signaler qu'avant 1970, il s'agissait d'arachide en culture pure alors qu'après, dans la plaine tout au moins, ce sont des champs d'arachides en cultures associées.

TABLEAU I
Évolution des superficies cultivées (ha)

	1950	1953	1954	1955	1
--	------	------	------	------	---

« En conséquence, il est à craindre que la campagne archidière 1963 soit la dernière à avoir donné de bons résultats. La bonne volonté du personnel de l'Agriculture ou du Semord, qui n'est pas sans ignorer qu'il œuvre pour une cause perdue, ne sera pas suffisante pour maintenir en 1964 une superficie cultivée en arachide voisine de celle de 1963. »

Les « anti-arachides », qui se rencontraient aussi parmi les administrateurs, depuis 1955 jusqu'à l'indépendance, soulignent l'impopularité de l'arachide. Elle la devait à son passé de culture imposée, faite sur « les champs du commandant ».

Dans ce conflit administratif, les sécheresses de 1973-74 et de 1984 ainsi que le choix des paysans (coton + muskuwaari) auront le mot de la fin. Jusqu'en 1974 (date de la dissolution du Semord), les prix d'achat aux producteurs ont évolué en sens inverse de ceux du coton⁽¹⁵⁾. À partir de cette date, ils ont été régulièrement révisés à la hausse jusqu'au désengagement total de l'état en 1983.

La commercialisation

La commercialisation s'effectuait par l'entremise de compagnies qui recevaient l'agrément du gouvernement. Au début, on comptait la R.W. King⁽¹⁶⁾ qui avait absorbé la compagnie John Holt. Par la suite, le nombre s'est étoffé et, en 1969-70, on comptait onze concessionnaires qui se partageaient le marché : la King, la CCHA (Compagnie commerciale hollando-africaine), la Soconord (Société commerciale du nord), UTC (Union Trading Cameroon) associée à Alhadji Nassourou et J.-P. Papadopoulos, pour les plus importants.

Ces sociétés opèrent par acheteurs et équipes de rabatteurs interposés. C'est l'apparition de commerçants camerounais, souvent anciens courtiers des précédentes compagnies : Alhadji Tidjani, Bouba Bamé, Adamou Oumarou, Alhadji Fadil, Balarabé Mohaman... On voit émerger parmi ces derniers des noms du monde politique et des affaires de la période post-indépendance (Akassou, A. Tidjani, Issa Balarabé...).

Les marchés officiels d'arachides n'ont jamais eu la rigueur de ceux du coton. Les rapports des services de l'Agriculture et du Semord se plaignent d'ouvertures de marchés plusieurs fois différées et de dates trop tardives. « L'ouverture de la traite » devait s'effectuer en décembre et la « fermeture de la traite » en février, avec trois séries de marchés pendant ce laps de temps. Les centres d'achat sont trop peu nombreux et obligent les producteurs à de longs transports. J.-M. SOUPAULT, en 1945, dans un Rapport de tournée le dénonce : « la population ne possède pas des bouriocots pour effectuer ce transport. Il en résulte que les lauanes se substituent aux indigènes pour ce travail et que ces derniers ne voient pas toujours incomplètement leur part de gain véritable ».

Déjà les techniques d'achat étaient mises en cause. Sur les piémonts mofu, par exemple « la pesée effectuée sur des bascules d'une force de 100 kg et plus n'est pas toujours faite avec la précision désirée, car les cultivateurs livrent leur production par lots de 3 à 15 kg ». L'acheteur est escorté d'un représentant des services de l'Agriculture ou du Semord, qui contrôle la régularité des pesées. Toutefois, les semipériennels problèmes liés à l'achat se posaient déjà, mettant en cause l'habileté manœuvrière au moment des pesées.

Néanmoins, les prix officiels, toujours trop bas, poussent les populations à se livrer à des ventes clandestines et même à enterrer parfois une partie de leur récolte le jour du marché officiel, comme dans la région de Bogo (1961-62). Le prix de vente de l'agoda (environ 1 kg) a toujours été près de deux fois supérieur au prix officiel.

Comparaison de deux campagnes : 1958 et 1983

Le choix de l'année 1958 s'explique par la disponibilité des statistiques sur l'ensemble de la province et la proximité de 1960, date charnière de l'indépendance. Quant à 1983, cela correspond à la campagne que nous avons suivie, marché par marché.

En plaine, la commercialisation par marché est donnée en tonnage coques à partir de 1954, car les SAP ont acheté des décortiquées Samat, grâce aux ristournes de campagnes antérieures. Les compagnies envoyèrent alors leurs arachides coques à la décorticuseuse, soulageant les populations d'un fastidieux travail.

Le volume de la commercialisation dans le Diamaré a été constant, entre 1 100 et 1 500 t, de 1952 à 1957 avec une augmentation en 1957 et une chute brutale les années suivantes. Dans les plaines de Mora et de Koza, on dispose de moins de renseignements. La production commercialisée y a été de 1 034 t en 1958 et de 857 t en 1962.

La situation en 1958

La campagne de 1958 fut, par rapport à celle qui l'a précédée, une année médiocre.

La production de la plaine fut inférieure à celle des monts Mandara. On enregistre un tonnage cumulé de 2 210 t⁽¹⁷⁾, soit 43,4 % du tonnage commercialisé (dans les unités administratives qui formeront la future province de l'Extrême-Nord). Les centres les plus importants sont encore dans l'arrondissement de Bogo (13,7 %), la région Mindif-Moulvouday, et dans le Bœc-de-Canard. Ces trois régions totalisent près de 30 % de la production totale.

En montagne, l'arrondissement de Mokolo s'est toujours présenté comme la première zone de production. En 1958, le tonnage commercialisé par les marchés officiels est de 1 716,9 tonnes pour une production globale évaluée au triple. Le marché central de Mokolo jouait alors un grand rôle dans la collecte, il centralisait à lui seul 932,8 t, drainant la production des cantons Matakm-Sud et Nord, Mokolo, Mogodé et Zamay. La campagne 1958 y fut très moyenne, illustrant un recul de certains marchés comme Tchévi, Boula, Mofou, et l'effacement d'autres, comme Hina. On préconisera par la suite la suppression de certains centres de collecte et le regroupement d'autres, ce qui aboutira à la suppression des marchés de Gawa, Mayo-Kaba, Mozogo, Zouwou et Nguetchewé, et au rattachement de Vrédekké à Talagoudjé, de Maboudji à Boukoula, de Roumzou à Mokolo et de Kortchi à Sir.

Le tonnage commercialisé dans l'ensemble de la province en 1958 est de 5 090 t. Cinq sociétés se partagent les achats, avec en tête la R.W. King, la SCOA et la Holland.

TABLEAU IV
Tonnage commercialisé par arrondissement en 1958 (en kilogramme)

Arrondissement/districts	Tonnage	Pourcentage
Plaine		
Doukoula	7,516	0,15
Kalfou	49,524	0,97
Maroua	77,520	1,51
Kolofata	80,748	1,58
Yagoua	193,250	3,80
Guéré	421,252	8,26
Mindif-Kaélé	520,465	10,22
Bogo	698,767	13,73
Montagne		
Méri	11,580	0,23
Hina	281,449	5,53
Koza	359,061	7,05
Mora	366,619	7,19
Bourah	502,648	9,87
Tokombéré	587,028	11,53
Mokolo	932,867	18,32
Total	5 090,294	99,94

(15) Le prix est fixé sans réelle incidence sur les marchés qui ne sont plus officiels, sorte de velléité administrative pour régenter une production qu'elle ne contrôle plus.

(16) Un rapport de campagne archidière de 1950-51 signale que « le maintien d'un prix unique avait été prévu après la Conférence de Garoua du 7 novembre 1950 après accord avec la maison King, qui avait le monopole de fait ».

(17) Si l'on ajoute la production des marchés de plaine de l'arrondissement de Mora.

La campagne de 1983-84

Les marchés de plaine cités en 1958 : Yagoua, Kalfou, Bangana, Guéré, Djondong, Doukoula et tous leurs réseaux de marchés secondaires, Widigué, Dana, Domo, Djougouma, Oulargo... n'existent plus en 1983. Les centres de collecte de Mindif-Moulvouday, ceux de Bogo et de la plaine de Mora qui fournissaient encore en 1958 un tonnage cumulé de plus de 2 700 t n'offrent plus aucune commercialisation significative. Une exception peut-être pour les marchés de Gobo et de Dom-Pya, encore que l'arachide ne se commercialise qu'à l'agoda, tout au plus à la cuvette.

En revanche, pour la montagne, la campagne de 1983-84 représente en tonnage plus du double de celle de 1958, en dépit de la sécheresse de 1983.

La carte des marchés a sensiblement changé. Le grand marché de Mokolo ne draine plus la production des campagnes environnantes. La fluidité du trafic en brousse pousse les collecteurs jusqu'au bout des pistes. Si certains centres de collecte se sont maintenus comme Koza, Gaboua, Soulédé, Gui... d'autres ont disparu : Moskota, Maltamaya, Tala-Goudjéjé.

D'anciens espaces de vente se sont ouverts, certains sont modestes comme Karantchi ou Gadoua près du col de Mériti, d'autres sont plus importants comme Wanarou en bordure de la plaine de Gawa, Gamboura et Gamdougoum au sud du plateau Kapsiki. Gamdougoum commercialise, à la fin des années 1980, entre 600 t et 1 000 t d'arachide par an.

Ces nouveaux espaces de vente sont ouverts, certains sont modestes comme Karantchi ou Gadoua près du col de Mériti, d'autres sont plus importants comme Wanarou en bordure de la plaine de Gawa, Gamboura et Gamdougoum au sud du plateau Kapsiki. Gamdougoum commercialise, à la fin des années 1980, entre 600 t et 1 000 t d'arachide par an.

Ces nouveaux marchés entrent le desserrement des populations sur le plateau et leur descente sur les piémonts.

Pour la campagne 1983-84, les 34 marchés-centre de collecte⁽¹⁸⁾ ont commercialisé 7 389 t d'arachide graine. Si la production archidière dans les monts Mandara et leurs abords représente le double des tonnages commercialisés, compte tenu de la part écoulée hors marché et de l'autoconsommation, elle serait de l'ordre de 15 000 t. La production des plaines de la province est beaucoup plus difficile à estimer.

La comparaison entre les campagnes 1958 et 1983, en ce qui concerne les monts Mandara, ne peut être qu'indicative, les marchés n'étant pas de même nature. Elle montre, néanmoins, que l'arachide reste une spéculation rentable étant donné l'augmentation de la population et les mouvements migratoires des jeunes vers les villes et en dépit de la diversification des productions commercialisées. Les cultures de rente sont aujourd'hui les nièbés un peu partout, l'ail dans la région de Kila, le taro, la pomme de terre et surtout la patate douce sur les plateaux de Mokolo et de Mogodé.

Nature et évolution d'une culture de rente

Nous avons effectué en 1983-84 une collecte de données auprès des postes agricoles, couvrant un maximum de marchés, comptabilisant les sacs, évalué les rôles des différents acteurs et groupes de commerçants. Les marchés principalement suivis ont été : Wanarou, Gaboua, Gamdougoum, Boukoula, Soulédé et Roua. De plus petits marchés (Doulek, Mériti, Roumzou) ont également été visités de façon régulière. Nous avons refait un sondage en 1991 et 1993.

Une commercialisation de plus en plus atomisée

La production commercialisée est malaisée à évaluer, même pour de très gros marchés, car il est procédé ces jours-là à un rabattement sur un rayon variable autour du marché. Si la camionnette est pleine, elle partira directement sur Mokolo ou Maroua sans revenir sur le marché. Il existe également une collecte hors marché pour des commerçants ayant passé des accords avec certains gros quartiers producteurs ou chefs de villages. La production de Kaliao, par exemple, s'écoule sur Maroua en dehors de tout marché, de même pour celle de Vrédekké qui part pour Mora et même Maroua. Enfin, dans une infinité de petits marchés, l'arachide est commercialisée à l'agoda et transportée à dos d'âne. Gawa-Vindé ne compte que trois à quatre sacs par marché et Tchakidjé, une dizaine. Cette arachide ne rentre pas sur le marché, elle est récupérée sur les sentes et chemins qui y conduisent. En 1984, le marché de Doulek s'est arrêté en janvier, car les petits commerçants « indépendants » avaient court-circuité le centre d'achat du marché. Celui qui est derrière le « kilo », le commissaire (dilalido) doit respecter un prix plancher que lui a fixé l'alhadji, son patron. Si c'est 150 F le kg, il s'arrange pour acheter à 140 F le kg. Lorsqu'il livrera le sac de 71 kg (1 kg pour le poids du sac), il ne contiendra que 68 ou 69 kg. L'alhadji ne contrôle pas, c'est une marge de détournement tacite, une sorte de ritourné qui vient en plus d'un salaire mensuel.

Chaque commerçant dispose d'une ou plusieurs balances à bascule, appelée « kilo ». Un commerçant peut en posséder jusqu'à six. On aligne les sacs pesés derrière les balances et on les charge sur des camions une fois le marché achevé. L'importance du marché d'arachide se mesure au nombre de « kilo » : deux à Mériti, onze à Mokong, vingt-cinq à Soulédé, plus de trente à Wanarou... Il est toutefois des marchés importants, comme à Boukoula, qui se caractérisent par l'absence des « kilo », les transactions s'effectuant à l'agoda. La présence des « kilo » est symbolique, emblématique : le jeu de main sur le curseur est, le plus souvent, sans objet. L'acheteur évalue parfaitement la quantité d'arachides proposée et le vendeur sait aussi ce qu'il est en droit d'attendre, tout se jouant sur le petit peu concédé ou non. Ces commerçants possèdent également leur clientèle. Celui qui est derrière le « kilo », le commissaire (dilalido) doit respecter un prix plancher que lui a fixé l'alhadji, son patron. Si c'est 150 F le kg, il s'arrange pour acheter à 140 F le kg. Lorsqu'il livrera le sac de 71 kg (1 kg pour le poids du sac), il ne contiendra que 68 ou 69 kg. L'alhadji ne contrôle pas, c'est une marge de détournement tacite, une sorte de ritourné qui vient en plus d'un salaire mensuel.

Certains marchés (Wanarou, Gamdougoum, Boukoula, Bourah...) fournissent, à côté de l'arachide, de grosses quantités de nièbés. À la fin des années 1980, les tonnages pouvaient être comparables⁽²¹⁾. On a toujours noté une demande de nièbés de la province de l'Ouest (niebbé lorn'dé, nièb à grosse graine). Même à l'époque des circuits des étouffes ndop, qui veniaient subir une teinture à l'indigo dans la région de Garoua, les commerçants revenaient avec des nièbés. Dans l'Ouest, ils sont actuellement utilisés en farine pour les beignets et les gâteaux. Cette demande ne cesse de progresser. Lorsque les commerçants du Nord affrètent un camion d'arachides, pour 100 sacs d'arachides, on compte, en 1990, 30 sacs de nièbés. Ils sont vendus dans les régions où on achète la cola rouge (Mbanga, Bafang, Bafoussam et aussi Foumban).

La demande en nièbés a également augmenté pour le Nord. Si les montagnards continuent à être les plus forts producteurs et consommateurs, les musulmans changent leurs habitudes alimentaires vis-à-vis de cette légumineuse. Auparavant, les Fulbe consommaient les nièbés à certains moments de l'année, à la récolte (fasluwo niebbe) ou après la fête du Tabaski pour accompagner la viande séchée. Aujourd'hui, ils interviennent de plus en plus dans la composition de « sauces » complexes.

Si l'arachide n'est plus, comme autrefois, l'unique production qui permettait aux montagnards de s'affranchir de l'impôt et d'avoir accès au numéraire, et si sa commercialisation, qui fut à l'origine de bon nombre de fortunes à Maroua comme à Garoua, n'est plus qu'un élément parmi les grandes productions commercialisées, elle n'en garde pas moins de son importance en raison de sa parfaite intégration au milieu physique bien particulier des piémonts et des plateaux des monts Mandara et au rôle qu'elle continue de jouer dans les agro-systèmes montagnards.

directement à Douala. L'alhadji, informé des cours à Douala, se base sur eux pour réclamer la somme qui lui revient. Les bénéfices du dilalai sont très variables selon les voyages. Toutefois, c'est lui qui couvre tous les risques, en particulier celui d'unralentissement de l'écoulement qui l'oblige à une immobilisation qui peut être préjudiciable à la marchandise. On a vu en 1989-1990, avec l'effondrement du marché de l'arachide dans l'Ouest, certains dilalai devront hypothéquer ou vendre une partie de leur concession à Maroua, pour rembourser l'alhadji commanditaire.

L'avenir : arachide ou nièbé ?

Pendant près d'un demi-siècle, la Bamby S28 sera la seule arachide produite dans le nord du Cameroun, mis à part quelques tentatives d'introduction d'arachide de bouché.

À partir de 1993, venue du Tchad, une arachide grosse et veinée, que les populations vont appeler « arachide délavée », va très rapidement se diffuser.

Il est toutefois trop tôt pour envisager les conséquences de ce changement de cultiver, en particulier dans la concurrence que se livrent arachide et nièbé.

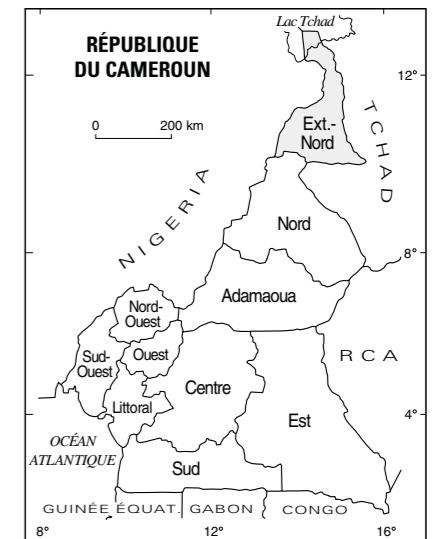
Le complantage de l'arachide avec les sorghos et les petits mils était de règle avant le passage à la culture de rente et aux variétés sélectionnées. L'arachide en champ a correspondu avec la concurrence de ces deux cultures.

De même, en 1991-92, l'intérêt pour les nièbés sélectionnés (BRI, BR2 résistant aux brûches et VYA, variété locale travaillée⁽²⁰⁾) entraîne sur certains piémonts arachidières (Mofou-Nord) une culture pure sur de vastes surfaces. Parallèlement, l'arachide revient en culture débordée avec le sorgho. Les nièbés en champ deviennent affaire d'hommes alors qu'au-paravant, c'était une culture de femmes. Le champ familial, par exemple, où le mil revient à l'homme, était quant au nièb partagé entre les différentes épouses. Si la percée du nièb se confirmait, ce serait l'amorce d'une concurrence nièbés-arachides. Ce serait aussi une concurrence avec le coton car BRI et BR2 sont des nièbés à port puissant se prêtant à la mécanisation. Ils ont un besoin impératif d'entrants, or seuls les « planteurs » de la Sodecoton sont déjà équipés pour cette culture.

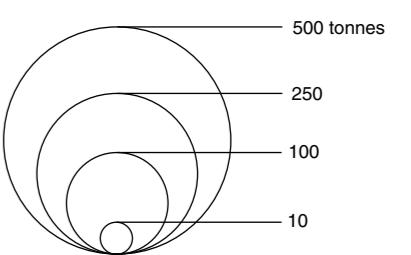
Certains marchés (Wanarou, Gamdougoum, Boukoula, Bourah...) fournissent, à côté de l'arachide, de grosses quantités de nièbés. À la fin des années 1980, les tonnages pouvaient être comparables⁽²¹⁾. On a toujours

PRODUCTION ARACHIDIÈRE

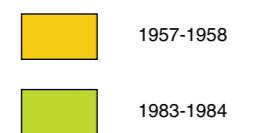
O. IYÉBI-MANDJEK, C. SEIGNOBOS



PRODUCTION DE L'ARACHIDE



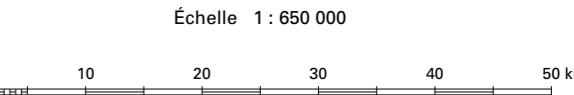
CAMPAGNES DE COMMERCIALISATION



LIEU DE PRODUCTION

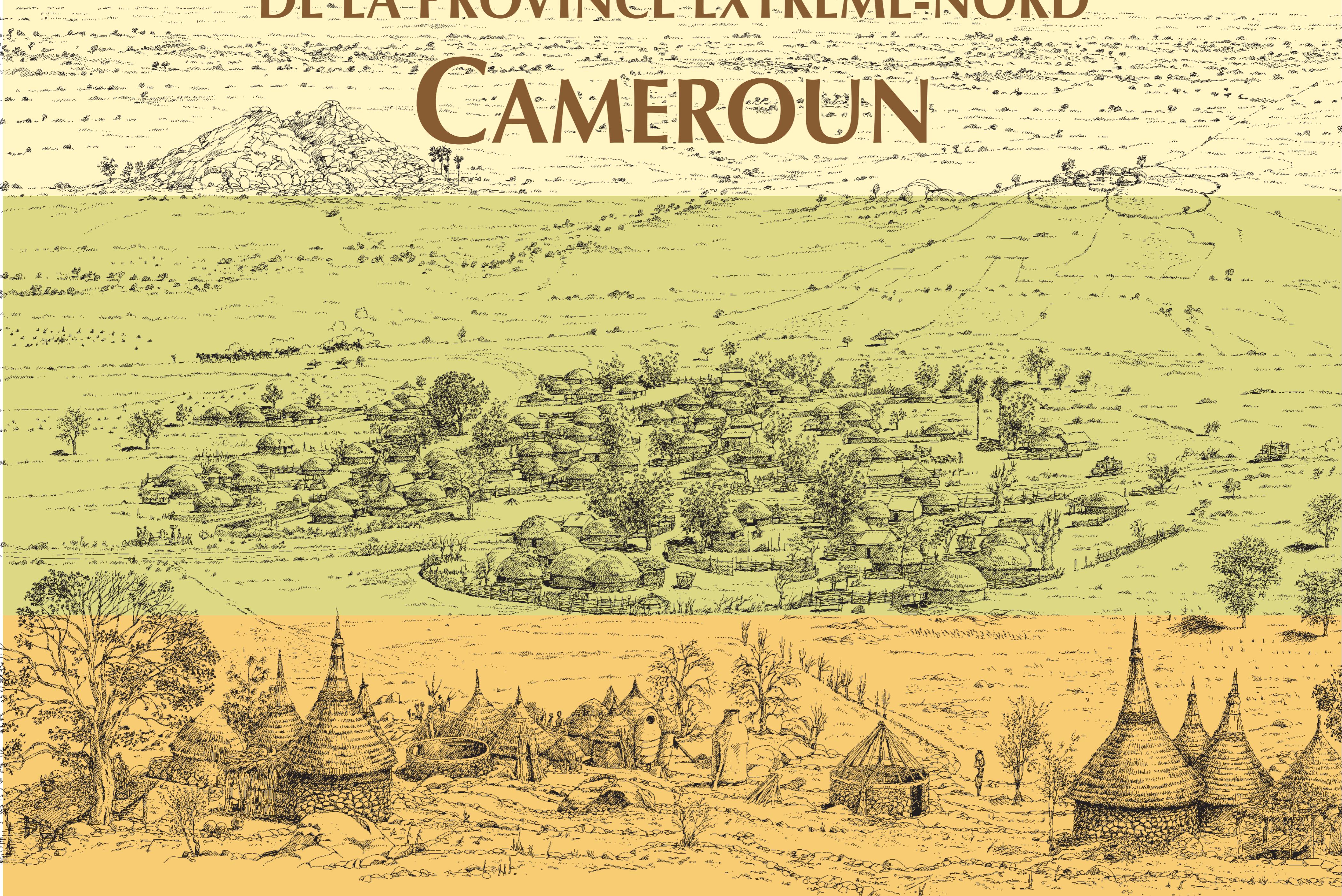
Doulek
 Lieu de production comprenant les deux campagnes de commercialisation

Guétalé Station et sous-secteur de modernisation rurale



Fond topographique 198

ATLAS DE LA PROVINCE EXTRÊME-NORD CAMEROUN



ATLAS DE LA PROVINCE EXTRÊME-NORD CAMEROUN

Éditeurs scientifiques

Christian SEIGNOBOS et Olivier IYÉBI-MANDJEK

République du Cameroun
MINREST MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
INC INSTITUT NATIONAL
DE CARTOGRAPHIE

Paris, 2000

Éditions de l'IRD
INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

Coordination des travaux

Christian SEIGNOBOS
Institut de recherche pour le développement, Paris
Olivier Ivébi-MANDJEK
Institut national de cartographie, Yaoundé

Rédaction cartographique

Christine CHAUVIAT, Michel DANARD, Éric OPIGEZ (LCA)

avec la participation de
S. Bertrand, C. Brun, M.S. Putfin, C. Valton (LCA)
et
R. Akamé, N.C. Ambe, J.R. Kameni, J.M. Leunte, O. Nan Manya, G. Vissi, A. Voundi (INC)

Le modèle numérique de terrain a été généré avec le logiciel de
Système d'information géographique Savane de l'IRD
par É. Habert (LCA)

La mise en forme du CD-Rom a été réalisée par
Y. Blanca, É. Opigez et L. Quinty-Bourgeois (LCA)

sous la direction de
Pierre PELTRE
Responsable du Laboratoire de cartographie appliquée (LCA)
IRD Île-de-France, Bondy

avec la collaboration de

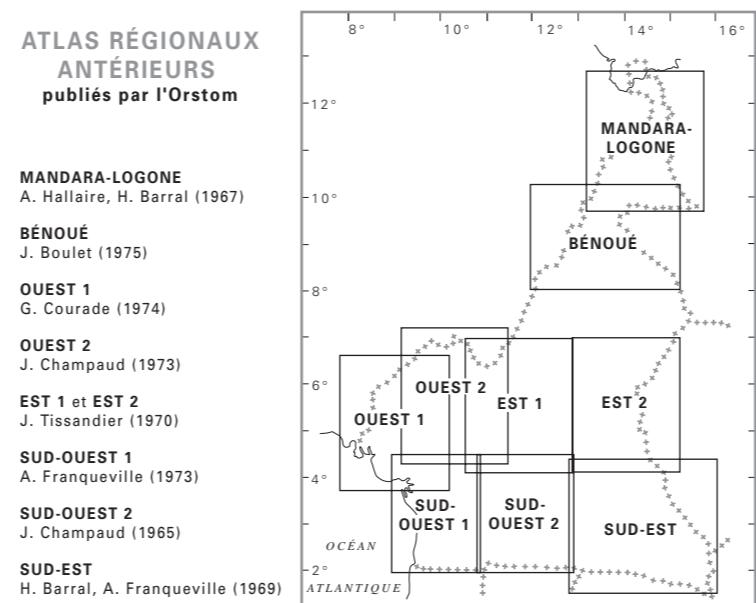
Paul MOBY-ÉTIA
Directeur de l'Institut national de cartographie (INC)
Yaoundé

Maquette de couverture
Christian et Fabien SEIGNOBOS

Secrétariat d'édition
Marie-Odile CHARVET RICHTER

Références cartographiques

Fond topographique extrait et mis à jour à partir des cartes à l'échelle de 1 : 500 000,
Fort-Foureau, feuille ND-33-S.O., Institut géographique national, Paris, 1964,
Maroua, Centre cartographique national, Yaoundé, 1975.



Le code de la propriété intellectuelle (loi du 1^{er} juillet 1992) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon possible des peines prévues au titre III de la loi précitée.